

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 10 février 2020 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Rémy Guay, conseiller
Mme Nadine Tremblay, conseillère
Mme Josée Asselin, conseillère
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller*

Sous la présidence de Monsieur le maire-suppléant Luc Cauchon

Était également présent :

M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 11835-02-20

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSU-LU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en ajoutant la résolution **5.7 Appui à la Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie** et en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 janvier 2020**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Demande de paiement no 4 – Fernand Harvey & Fils – Réfection rue Simard
 - 4.2 Libération de la retenue – PointCo Inc. - Remplacement du système de réfrigération de la glace de l'aréna
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Délégations et représentations
 - 5.3 Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 5.4 Formulaires DGE-1038 – Liste des donateurs et rapport de dépenses
 - 5.5 Représentant comité sécurité publique et sécurité incendie
 - 5.6 Autorisation de variations budgétaires
 - 5.7 **Appui à la Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc.**
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.2 Mandat à la firme Guilbert Urbanisme – modification règlements d'urbanisme
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
 - 9.1 Présentation d'un projet dans le cadre du programme d'appui aux actions régionales (PAAR)
 - 9.2 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de janvier 2020
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 janvier 2020
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL RÉSOLUTION NO 11836-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 janvier 2020 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

4.1 DEMANDE DE PAIEMENT NO 4 – FERNAND HARVEY & FILS – RÉFEC TION DE LA RUE SIMARD RÉSOLUTION NO 11837-02-20

ATTENDU QUE par sa résolution no. 11408-07-18 la Ville de Clermont octroyait le contrat de la réfection de la rue Simard à la compagnie Fernand Harvey & Fils Inc.;

ATTENDU l'avancement des travaux, monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics recommande de procéder à un paiement final ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMENT de procéder au versement de la demande de paiement no 4 à la firme Fernand Harvey & Fils Inc. au montant de 5 657,30 \$ incluant les taxes applicables.

QUE la présente résolution soit adressée à Monsieur Yves Harvey, Fernand Harvey & Fils Inc., 7 rue Desbiens, Clermont, Québec G5A 1B8.

4.2 LIBÉRATION DE LA RETENUE – POINTCO INC. – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE LA GLACE À L'ARÉNA RÉSOLUTION NO 11838-02-20

ATTENDU QUE par sa résolution no. 11570-02-19 la Ville de Clermont octroyait le contrat de remplacement du système de réfrigération de la glace à l'aréna de Clermont à la firme PointCo Inc. ;

ATTENDU QUE la firme PointCo Inc. a complété les travaux, monsieur Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics recommande de procéder au versement final;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JO-SÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS de procéder au versement final à la firme PointCo Inc. au montant de 84 246,23 \$ incluant les taxes applicables.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO 11839-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMENT QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- | | |
|--|----------|
| • Tournoi de Curling des Entreprises
<i>Inscription d'une équipe</i> | 230 \$ |
| • Tournoi de Curling Ville de Clermont
<i>Aide financière (+ inscriptions des employés)</i> | 1 000 \$ |

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

- | | |
|--|--------|
| • 106 ^e Groupe « Faucon des Monts » de Charlevoix
<i>Aide financière</i> | 150 \$ |
|--|--------|

5.2 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

RÉSOLUTION NO 11840-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOLINTE ET RÉSOLU UNANIMENT QUE la Ville de Clermont accepte les délégations et représentations suivantes :

- | | |
|---|-----------|
| • Chambre de Commerce de Charlevoix
<i>Gala Charlevoix reconnaît – 30 janvier 2020</i> | 219,59 \$ |
| • Centre-Femmes aux Plurielles
<i>Soirée bénéfice – Souper et Danse-O-Thon du 8 février 2020</i> | 100,00 \$ |
| • Club Lions Clermont – La Malbaie
<i>Activité de financement – Brunch du 5 avril 2020</i> | 100,00 \$ |

5.3 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

RÉSOLUTION NO 11841-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE monsieur Daniel Desmariaux, directeur général adjoint dépose au conseil municipal de la Ville de Clermont la déclaration des intérêts pécuniaires de madame Josée Asselin, conseillère du district numéro 4, en conformité avec les articles 357 et 358 de la *Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités*.

5.4 FORMULAIRES DGE-1038 – LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES

RÉSOLUTION NO 11842-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE monsieur Daniel Desmariaux, directeur général adjoint, dépose au conseil municipal de la Ville de Clermont les formulaires DGE-1038 Liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats à l'élection partielle du 8 décembre dernier, en conformité avec l'article 513.2 de la *Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités*.

5.5 REPRÉSENTANT COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLUTION NO 11843-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOLINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE madame Josée Asselin, conseillère municipale soit mandatée à représenter la Ville de Clermont auprès du Comité de sécurité publique de la MRC de Charlevoix-Est ainsi qu'à représenter le Comité de sécurité incendie de la MRC de Charlevoix-Est.

QUE la présente résolution soit adressée à madame Caroline Dion, directrice générale adjointe, MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, Québec G4A 1G1 ainsi qu'à la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, 168 Boul. Notre-Dame, Clermont, Québec G4A 1G6.

5.6 AUTORISATION DE VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 24 JANVIER 2020

RÉSOLUTION NO 11844-02-20

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-19-1 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire ;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, la directrice générale procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SO-LANGE LAPOLINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 24 janvier 2020. (P1-2020-02-10)

5.7 APPUI À LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE LA MALBAIE – PROJET D'IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE

RÉSOLUTION NO 11845-02-20

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc. a adressé à Madame Danielle McCann, Ministre de la santé et des Services sociaux, une série de demandes dont l'acquisition d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) pour l'Hôpital de La Malbaie;

CONSIDÉRANT QUE ce projet cadre parfaitement avec la mission de la Fondation et qu'il aurait un impact majeur et permettrait :

- d'éviter les déplacements des usagers vers un autre établissement de santé à l'extérieur de la région;
- d'être attractif pour le recrutement des médecins et du personnel soignant;
- d'être attractif pour le recrutement d'un radiologue qui pourrait s'implanter dans la région;
- de bonifier les services offerts à la clientèle de l'Hôpital de La Malbaie, dont les citoyens de notre communauté.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JO-SÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE la Ville de Clermont appui la Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc. dans son projet pour l'obtention d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique pour l'Hôpital de La Malbaie.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

RÉSOLUTION NO 11846-02-20

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le règlement no. 360-91 constituant un comité d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'élection partielle du 8 décembre dernier, quelques changements ont été apportés aux responsabilités des membres du conseil;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE :

- Madame Josée Asselin soit nommée membre du comité d'urbanisme, au siège numéro 5 en remplacement de madame Solange Lapointe et ce pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

QUE la présente résolution soit adressée à tous les membres du comité d'urbanisme de la Ville de Clermont, ainsi qu'à monsieur Julien Lavoie, inspecteur municipal.

7.2 MANDAT À LA FIRME GUILBERT URBANISME – MODIFICATION RÈGLEMENTS D'URBANISME

RÉSOLUTION NO 11847-02-20

ATTENDU QUE la Ville de Clermont désire procéder à la modification à différents règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE la firme Guilbert Urbanisme a fait parvenir une offre de services professionnels en urbanisme pour la préparation de l'amendement requis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE la Ville de Clermont retient les services de la firme Guilbert Urbanisme et ce conformément à son offre de services en date du 28 janvier 2020 estimant une banque de 7 heures de travail pour un montant de 665 \$ plus les taxes applicables. (P2-2020-02-10)

QUE la présente résolution soit adressée à madame Sandra Guilbert, 86 rue du Boisé, Lévis, Québec G7A 2R4.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

9.1 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AUX ACTIONS RÉGIONALES (PAAR)

RÉSOLUTION NO 11848-02-20

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE la Ville de Clermont autorise monsieur Nicolas Savard, directeur des loisirs, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux actions régionales (PAAR);

QUE monsieur Nicolas Savard, directeur du service des loisirs soit désigné comme personne autorisée à agir et à signer au nom de la Ville de Clermont tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

9.2 PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER

RÉSOLUTION NO 11849-02-20

CONSIDÉRANT le lancement récent du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier qui vise à soutenir le milieu municipal pour qu'il puisse contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier;

CONSIDÉRANT la possibilité de prendre des ententes de financement sur deux volets soient une entente pour la restauration du patrimoine immobilier et une entente pour l'embauche d'agents ou d'agentes de développement en patrimoine immobilier et que le ministère de la culture et des communications favorise les ententes avec les MRC ou les regroupements de MRC;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT la pertinence, dans un premier temps, de connaître, de protéger, de mettre en valeur et de préparer des dossiers en vue de réaliser des travaux de restauration subséquents;

CONSIDÉRANT QU'IL faut que la MRC de Charlevoix-Est fasse part d'ici le 3 février 2020 de son intérêt à bénéficier du programme;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est a pris une résolution signifiant son désir de faire une demande au volet 2 programme pour l'engagement d'un agent de développement en patrimoine immobilier qui est conditionnelle à l'approbation par les villes et municipalités du territoire ;

CONSIDÉRANT QUE cette ressource sera financée à 60% par le programme et que le 40% restant (30 000 \$) devra être assumé par la MRC ;

CONSIDÉRANT la possibilité pour les municipalités de financer ce montant qui sera ventilé en fonction de la richesse foncière uniformisée, via les Fonds de développement régionaux (FDT) dans les volets municipaux ou dans le volet régional en plus de financer directement en argent si elles le désirent;

CONSIDÉRANT QUE cette orientation sera prise subséquemment ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JO-SÉE ASSELIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS de signifier à la MRC de Charlevoix-Est que la Ville de Clermont est favorable à l'engagement d'un ou d'une agent de développement immobilier et que la méthode de participation financière pourra être précisée par le conseil des maires.

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE JANVIER 2020 RÉSOLUTION NO 11850-02-20

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de janvier 2020;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NA-DINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS de ratifier les déboursés de janvier 2020 au montant de 392 195,06 \$ ainsi que le versement des salaires de janvier 2020 au montant de 67 201,12 \$. (P3-2020-02-10)

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-01-2020 RÉSOLUTION NO 11851-02-20

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de janvier 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SO-LANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2020 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 138 417,31 \$. (P3-2020-02-10)

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 10 FÉVRIER 2020

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO 11852-02-20**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 15.

**Luc Cauchon
Maire-suppléant**

**Daniel Desmarteaux
Directeur général adjoint**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

**Daniel Desmarteaux
Directeur général adjoint**